

Vendredi 11 octobre 2019

Dispositif 100% inclusion : la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur réunit les partenaires et les lauréats de l'appel à projet.

Ce vendredi 11 octobre 2019, la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni à l'Espace Coco Velten à Marseille l'ensemble des parties prenantes régionales autour des huit projets lauréats de l'appel à projets « 100% Inclusion ».

Objectif : lancer la dynamique autour du dispositif, installer les « comités d'appui territoriaux » qui accompagneront sa mise en œuvre, susciter l'échange entre les acteurs.

■ Le dispositif « 100% Inclusion » est une démarche d'expérimentation au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales. L'objectif visé est de susciter la construction de parcours personnalisés, depuis la remobilisation du bénéficiaire jusqu'à son insertion dans l'emploi ou l'activité durable.

Il s'appuie sur un appel à projet doté de 100 millions d'euros lancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) lancé par le Gouvernement en septembre 2017 pour former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, et transformer en profondeur le système de formation.

L'appel à projets vise à expérimenter et évaluer des actions d'accompagnement innovantes permettant la remobilisation, le développement ou la valorisation des compétences des publics concernés. Dans un objectif d'efficacité, il privilégie des projets pluriannuels portés par un consortium d'acteurs, et proposant des pédagogies actives plaçant les bénéficiaires au cœur de l'action.

Les deux premières vagues d'instruction par le comité national de sélection ont d'ores et déjà permis de retenir huit projets structurants dans notre région, concernant potentiellement 4000 bénéficiaires.

■ Afin de lancer la dynamique entre les acteurs concernés du Service Public de l'Emploi (Unités départementales de la Direccte, Pôle Emploi, Missions Locales), l'opérateur financier (Banque des Territoires), et les porteurs de projet lauréats, la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité prendre l'initiative d'une rencontre de présentation et d'échanges ce vendredi 11 octobre 2019, en présence de Maylis Dupont, en charge du Pôle Expérimentation et innovation inclusive de la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle). Objectif : mettre en place les modalités de coordination des acteurs et le pilotage de la mise en œuvre par les futurs comités d'appui territoriaux, définir les articulations à construire avec les dispositifs existants, arrêter un calendrier.

La rencontre a été l'occasion d'échanges constructifs augurant favorablement des développements à venir de ce dispositif phare des politiques d'inclusion dans notre région.

CONTACT PRESSE :

Direccte - Unité Communication : 04 86 67 32 55